



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 18 octobre 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 08 octobre 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

**Etaient présents :**

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Isabelle Jeanne, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Christelle Combette, Christian Bacci, Muriel Piera, Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Danielle Antonini

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Nicole Ottavy à Stéphane Sbraggia, Annie Sichi à Laurent Marcangeli, Dominique Carlotti à Jean-Pierre Aresu, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Camille Bernard à Simone Guerrini, Jean-Pierre Sollacaro à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Annie Costa-Nivaggioli, Isabelle Falchi à Jean-François Luccioni, Paul Mancini à Pierre Pugliesi, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Emmanuelle Villanova à Caroline Corticchiato, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau

**Etaient absents :**

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Marine Ponzevera, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Isabelle Feliciaggi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20211018-2021\_257-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2021

Affichage : 21/10/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 18 octobre 2021**

**Délibération N° 2021/257**

**Approbation du budget supplémentaire 2021 du budget de  
la régie des parkings**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Le budget supplémentaire du budget de la régie des parkings pour l'exercice 2021 s'élève à 3 135 764.45 euros décomposés comme suit :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 011	Charges à caractère général	160 000,00 €	Chap. 70	Ventes produits fabriqués, services	- 500 000,00 €
Chap. 012	Charges de personnel	40 000,00 €	Chap. 75	Subvention d'équilibre	- 2 000,00 €
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>200 000,00 €</b>	<b>Total Recettes réelles</b>		<b>- 502 000,00€</b>
Chap. 023	Virement à la section investissement	186 151,45 €	Chap 002	Résultat reporté	1 130 593,58 €
Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	1 106 838,77 €	Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	864 396,64 €
<b>Total Dépenses</b>		<b>1 492 990,22 €</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>1 492 990,22 €</b>

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 21	Immobilisations corporelles	60 000,00 €			
Chap. 23	Immobilisations en cours	581 825,63 €			
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>641 825,63 €</b>	<b>Total Recettes réelles</b>		<b>0,00 €</b>
Restes à réaliser		136 551,96 €	Chap. 021	Virement de la section fonctionnement	186 151,45 €
Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections	864 396,64 €	Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections	1 106 838,77 €
			Chap 001	Résultat reporté d'investissement	349 784,01 €
<b>Total Dépenses</b>		<b>1 642 774,23 €</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>1 642 774,23 €</b>

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- d'adopter le budget supplémentaire du budget de la régie des parkings pour l'exercice 2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Où l'exposé de Monsieur Pierre PUGLIESI, adjoint délégué**  
**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29;  
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du Parking,

Vu la délibération 2021-029 du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021 portant sur le débat d'orientation budgétaire,  
Vu la délibération 2021-059 du conseil municipal du 8 mars 2021 portant sur l'adoption du budget primitif 2021 budget annexe parking,  
Vu la délibération 2021-127 du conseil municipal du 29 avril 2021 portant sur l'affectation des résultats du compte administratif de l'exercice 2020 du budget de la régie des parkings,  
Vu la maquette financière et le rapport présentés par l'Adjoint au Maire délégué aux finances,  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 18 octobre 2021,

Considérant que le budget supplémentaire 2021 constate les principes de l'équilibre en recettes et dépenses.

**ADOPTE**

le budget supplémentaire du budget de la régie des parkings pour l'exercice 2021.

**VOTE**

**Par 38 voix pour, 1 abstention(s).**

**Abstention(s) :** Danielle Antonini

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

